Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL D'ETAT

Entrée en fonctions de Pierre-Yves Maillard et nouvelle répartition des départements

Dès le 30 novembre, date d'entrée en fonctions du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, Charles-Louis Rochat dirigera le Département de la sécurité et de l'environnement, Jean-Claude Mermoud le Département des institutions et des relations extérieures et Pierre-Yves Maillard le Département de la santé et de l'action sociale. En outre, le Service de l'aménagement du territoire passera du DSE au DIRE et le Service des affaires culturelles du DIRE au DFJ.

A la suite de la démission de Pierre Chiffelle, ancien chef du DIRE, pour raisons de santé, et de l'élection de Pierre-Yves Maillard au gouvernement le 24 octobre dernier, le Conseil d'Etat s'est entendu sur la répartition des départements. La direction du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) est attribuée à Jean-Claude Mermoud, qui en assurait le remplacement depuis le départ de M. Chiffelle. Charles-Louis Rochat succédera à M. Mermoud à la tête du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) , M. Maillard reprenant de M. Rochat la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Le Service de l'aménagement du territoire sera rattaché au DIRE. En tant que chef du DSE, M. Mermoud est en charge de la conduite politique de ce service depuis moins d'une année; il a paru cohérent au Conseil d'Etat de maintenir cette responsabilité, en particulier pour poursuivre le processus de révision du plan directeur cantonal, important chantier qui connaîtra prochainement une phase clé de concertation dans le canton. Le rattachement du SAT au DIRE permettra d'exploiter de manière optimale les synergies existant avec le secteur des communes, qui est situé dans le même département.

Le Service des affaires culturelles (SERAC) passera du DIRE au Département de la

formation et de la jeunesse (DFJ). Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ, assure, depuis la démission de M. Chiffelle, la direction politique de ce service. Le rattachement du SERAC au département en charge de la formation correspond au rattachement traditionnel des services en charge de la culture dans l'ensemble des cantons suisses.

Pour le reste, l'organigramme de l'Etat est inchangé.

Pierre-Yves Maillard prêtera serment devant le Grand Conseil lors de sa séance du 30 novembre. Dès cette date, M. Maillard sera officiellement chef du DSAS. Les membres du Conseil d'Etat ont convenu que, lors des débats sur le budget 2005 au Grand Conseil, les projets de budget des départements seront défendus par les chefs de département qui ont conduit leur élaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 2004

DIRE, Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 021 316 05 15